Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 3 (1896)

Heft: 7

Artikel: Gustave Doret

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068451

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sique et qui, les obligeant à de continuelles alternatives de présence, fait ressembler l'opéra à un état constitutionnel n'existant que par la lutte incessante des deux pouvoirs.

Devenir parlant, « s'ériger en langage et forcer les étroites limites où elle étouffe » n'est pas un éloge pour une composition; c'est « s'abaisser » qu'il faudrait dire, car la musique est plutôt par elle-même la plus élevée des langues.

L'effet de la musique sur le système nerveux est pleinement admis, aussi bien par la psychologie que par la physiologie.

Si nous plaçons la musique en regard des autres arts (sauf l'architecture) nous reconnaissons qu'elle ne trouve nulle part un modèle, ni une matière pour ses œuvres. Il n'y a pas de beau naturet pour la musique. — Rarement on trouve dans la nature un son, c'est-à-dire le produit de vibrations régulières et mensurables.

Une confusion fréquente est causée par les dénominations, titres, remarques.

Il est bien évident que le fond manque dans ces préludes libres où le virtuose se reposant plutôt qu'il ne crée, délaie sa fantaisie du moment dans des suites d'accords ou d'arpèges, sans donner la vie à une véritable pensée artistique.

L'analogie qui rapproche la musique de l'architecture a été mille fois indiquée dans les ouvrages esthétiques.

Le beau en musique est d'une nature spécifique à la musique et le principal élément du beau musical est la mélodie. role avec le chant pour le tyranniser, s'il n'en résultait l'avantage d'attacher des images et des sentiments aux sensations que la musique nous cause.

L'impression sur moi, d'une mélodie qui porte toujours à l'oreille l'heureuse combinaison des sons musicalement assortis, est si vive que la tragédie me paraît abaisser son cothurne, lorqu'elle descend de sa hauteur du langage musical au simple ton de la parole.

La musique a soulagé, guéri même des personnes malades. Ce fait est attesté par l'Académie des sciences.

Quel est le vrai beau dans la musique? Ce qui est conforme à la nature, me dit-on. Mais c'est ne me rien apprendre. Qu'est-ce que la nature en musique? Tel chant est-il dans la nature, n'y est-il pas?

Les dénominations: orage, tempête, etc., qu'on avait données à des compositions sont vagues et rien ne peut les justifier.

Que sont pour les oreilles ces préludes, où l'on parcourt les touches d'un clavier avec des accords inusités? Une suite de sons extraordinaires et rien de plus.

La musique comme l'architecture ne trouve pas de modèle dans la nature.

Le beau en musique est une mélodie simple, naturelle, neuve et piquante. Tout musicien qui conçoit de tels chants a le génie de son art.

Hanslick a-t-il connu l'ouvrage de Chabanon? Nous ne le croyons pas. Nous savons qu'à force de lire, d'emmagasiner des idées on finit par s'y identifier; on s'y incarne tellement qu'elles font partie intégrante de notre cerveau: elles nous trompent plus que nous ne pouvons tromper les autres. Hanslick cite une foule d'auteurs qui ont traité le sujet, depuis Mattheson, Neihardt, Schubart, Forkel, Marpurg, Sulzer, etc. jusqu'à R. Wagner.

Il ne cite pas Chabanon!

Par contre il fait mention de Boyer, à propos de l'air de Gluck: «j'ai perdu mon Eurydice », Boyer auquel Chabanon attribue le mérite d'avoir eu, le premier, l'idée de son livre!...

Ch. Beauquier, dans son aimable et spirituel livre *Le Beau musical*, paru quinze ans après celui de Hanslick, ne parle pas non plus du livre de Chabanon, qui est devenu une rareté.

C'est pourquoi nous avons fait une démarche auprès de l'aimable M. Fischbacher, l'intelligent et courageux éditeur de presque tous les jeunes auteurs français qui s'occupent de l'esthétique musicale moderne, pour qu'il fasse réimprimer le livre de Chabanon et en donne une édition bon marché, digne pendant de celui de Hanslick, si parfaitement traduit par Ch. Bannelier.

Puissent nos démarches être couronnées de succès.

MATHIS LUSSY, DE STANS.



GUSTAVE DORET

USTAVE DORET est né à Aigle en 1866. Il fit ses humanités au collège et au gymnase d'Aigle et de

Lausanne, où il prit le grade de bachelier; mais, renonçant aux études de médecine auxquelles ses parents le destinaient, il prit la décision de se vouer entièrement à la musique. En possession déjà d'une certaine technique de violon, il se rendit à Berlin et entra à la « Kgl. Hochschule », sous la direction de

Joachim, puis à Paris où il devint l'élève de Marsick. Peu après, il fut admis comme auditeur au Conservatoire de Paris, dans les classes de Th. Dubois et de J. Massenet avec lesquels il travailla le contrepoint, la fugue et la composition.

Le premier grand succès de G. Doret date de l'exécution aux fêtes universitaires de 1891, à Lausanne, de sa cantate intitulée : Voix de la Patrie, pour chœurs d'hommes, soli et orchestre. Il ne rentra cependant point en Suisse et se fixa définitivement à Paris, où il remplit, de 1893 à la fin de 1895, les fonctions de chef d'orchestre aux concerts d'Harcourt. Il organisa, pendant la saison 1893-1894, avec Charles Bordes, le maître de chapelle de Saint-Gervais, une série de concerts historiques, sorte d'illustration pratique de l'histoire de la musique occidentale, depuis ses origines jusqu'à Beethoven. G. Doret fut ensuite nommé membre de la commission des œuvres de Rameau, puis membre du comité et chef d'orchestre de la Société nationale de musique. Ces doubles fonctions n'avaient jusqu'alors jamais été confiées à un étranger, mais nul n'ignore les services que le jeune chef d'orchestre avait rendus à l'Ecole française contemporaine, en faisant connaître au dehors un grand nombre de ses œuvres les plus remarquables.

Malgré ses nombreuses occupations, G. Doret a su trouver le temps d'écrire toute une série d'œuvres nombreuses et de réel mérite : outre les Voix de la Patrie, déjà mentionnées, un opéra-comique en un acte, En prison; un oratorio pour chœurs, soli et orchestre, Les sept paroles du Christ (Vevey, 1895); des morceaux d'orchestre, Airs de ballet, Marche héroique, etc.; des chœurs pour voix d'hommes; Fleurs de deuil, sur un poème d'Eug. Rambert; une vingtaine de mélodies, publiées chez divers éditeurs; enfin un recueil de Sonnets païens, poèmes d'Armand Silvestre, qui va paraître très prochainement et qui comptera sans doute parmi ses meilleures choses.

C'est à la suite de ses succès de compositeur et de chef d'orchestre, que Gustave Doret fut appelé, au début de cette année, à la direction des Concerts symphoniques de l'Exposition nationale de 1896, à Genève.



L'ASSOICATION DES ARTISTES MUSICENS

DE GENÈVE



ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS DE GENÈVE, qui est dans sa troisième année, a eu le dimanche 12 avril, à

11 heures, son assemblée générale semestrielle, à l'Académie de musique, sous la présidence de M. Oscar Schulz, président.

Après les formalités de l'appel, de la lecture et de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, M. O. Schulz rend compte de la marche de l'Association durant le dernier semestre. Ses premières paroles sont pour déplorer la mort de Mme Runcaldier, professeur au Conservatoire, membre actif et fondatrice, enlevée à l'affection de sa famille et de ses collègues. La Société fait une autre perte par suite de la démission de M. Louis Reymond, qui fut aussi un de nos fondateurs et l'un des membres du Comité provisoire. Cette démission est d'autant plus regrettable que M. Reymond, par son expérience et ses bons conseils, ainsi que par la part active qu'il prit au développement de la Société naissante, s'est acquis des droits à notre reconnaissance.

Le motif du retrait de notre excellent collègue est que l'Association ne remplit pas son but en secourant les malades et en faisant de temps en temps des réunions ou conférences. Il voudrait qu'elle s'occupât aussi d'assurer et de consolider la situation professionnelle de chacun de ses membres. M. Reymond aurait dû soutenir cette manière de voir dans une assemblée, mais en démissionnant il se retire toute possibilité de la faire prévaloir.

Depuis l'assemblée de novembre, nous avons reçu l'adhésion de nouveaux membres passifs, MM. H.-L. Mallet, J. d'Everstag et A. Lullin. Ces